EBEN CONSEIL	PROGRAMME DETAILLE RECYCLAGE	AGREMENT
FORMATION	S.S.I.A.P. 1	AGREWENT

PROGRAMME DU STAGE RECYCLAGE SSIAP 1

<u>Réf</u> : Arrêté du 02 Mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel des services de sécurité des ERP et des IGH

Nombre de stagiaires maximum	15	
Durée du stage 14 heures		
Date de la formation	Du au	
	EBEN CONSEIL FORMATION	
Lieu de réalisation de la formation	5-7 Rue Marcelin Berthelot	
	92160 Antony	

Pré requis au recyclage (annexe V de l'arrêté de référence):

Le candidat doit être titulaire du diplôme SSIAP 1 ou d'une équivalence

Maintien des connaissances et obligations (Art. 7 de l'arrêté de référence):

- Les personnels des services de sécurité incendie en exercice sont soumis à un recyclage triennal. A l'issue du stage, une attestation dont le contenu minimal est décrit en annexe XII est délivrée par le centre de formation agréé.
- Ils sont soumis tous les **2 ans** à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.
- Ces recyclages doivent avoir lieu au plus tard le jour de la date anniversaire de la délivrance du diplôme SSIAP ou de la qualification de secourisme.
- Les personnels titulaires du diplôme SSIAP 1 ayant **dépassé la date limite** de recyclage ou **ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité** d'agent de sécurité **durant les 36 derniers** mois doivent se soumettre à une **remise à niveau** pour accéder à l'emploi.
- Les personnes possédant des diplômes de différents niveaux (CAP, BP, BAC, ...) doivent se recycler.

Dispositions particulières (art. 15 de l'arrêté de référence) :

- Les titulaires des diplômes doivent, **au préalable**, être titulaires d'une qualification de **secourisme** en cours de validité pour être admis en recyclage.
- Un diplôme par équivalence est remis lors du premier recyclage des personnels titulaires des diplômes ou des qualifications reconnues comme équivalentes pour exercer un emploi.

Validation (annexe V de l'arrêté de référence) :

Le candidat doit être présent à l'ensemble des séguences programmées au recyclage.

Dans le cas d'une défaillance notoire le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.

	OBJET	REVISION	CREATION	DESTINATION	PAGE
EBEN FORMATION CONSEIL	SSIAP 1	-	15/01/2021	DOS.AGREMENT	1/2

RECYCLAGE DE L'AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE

séquence 1	Prévention	Formateur	05H00
Contenu Evolution de la réglementation (nouveau textes,) Accessibilité du public		(1)	04H00
Application	- QCM « blanc »	, ,	01H00

séquence 2	uence 2 Moyens de secours		03H00
Contenu	Agents extincteursSSIMoyens d'extinction	(1)	03H00

séquence 3	Mise en situation d'intervention	Formateur	06H00
Contenu	 L'action face à différents contextes : Fumées, incendie Evacuation des occupants et prise en charge d'une victime Méthode d'extinction d'un début d'incendie Protection individuelle Levée de doute L'utilisation des moyens de communication mobiles 		02H00
Application	 Exercice d'extinction sur feu réels de diverses classes au moyen : ➤ d'un extincteur adapté aux risques ➤ d'un RIA Cas concret 		04H00

REF.	Nom du formateur	Qualité/Fonction	Qualification
(1)	M. MERABTENE CHAABANE	Formateur EBEN CONSEIL FORMATION	SSIAP 3

	OBJET	REVISION	CREATION	DESTINATION	PAGE
EBEN FORMATION CONSEIL	SSIAP 1	1	15/01/2021	DOS.AGREMENT	2/2